



APPEL A CANDIDATURES

INTITULE DU POSTE : COORDONNATEUR REGIONAL DU PROGRAMME SEMENCIER

REFERENCE : Poste Régional – PRASAC/2013/121

LIEU DE TRAVAIL : N'DJAMENA (République du Tchad)

DATE D'OUVERTURE : 07 MAI 2013

DATE DE CLOTURE : 06 JUIN 2013

MAI 2013

CONTEXTE ET INFORMATION GENERALES

L'agriculture constitue l'épine dorsale de l'économie des pays de la CEMAC. Ce secteur emploie environ 70% de la population active de la zone et contribue pour 25% au produit intérieur brut de la sous-région, bien que ce soit de manière fort variable d'un Etat à un autre.

En matière de sécurité alimentaire, la Communauté continue de faire face à des situations de crise alimentaire, de conflits, et de catastrophes naturelles qui freinent son développement économique. Les performances du secteur agricole sont demeurées insuffisantes pour faire face aux multiples défis auxquels la région est confrontée.

Dans la sous-région, les textes nationaux destinés à promouvoir le développement de la filière semencière dans le but de soutenir les politiques nationales de sécurité alimentaire, tardent à se manifester par des actions concrètes sur le terrain.

Il est plus que jamais nécessaire de mettre en place un programme semencier sous-régional qui profiterait à chacun des pays membres. Un tel programme permettra de fonder des synergies sous-régionales et la création de pôles sous-régionaux, à partir des avantages comparatifs et des complémentarités éventuelles entre les différentes infrastructures dans les différents pays membres de la Communauté.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'objectif général du Programme est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique centrale, à travers la promotion et le développement d'un secteur semencier performant et efficace dans les pays de la CEMAC. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Harmoniser les lois et règlement semencières au niveau régional ;
2. Promouvoir la mise en place d'un marché régional ;
3. Elaborer des politiques semencières nationales et adopter des réglementations semencières adaptées et autres mesures idoines en faveur du développement du secteur semencier ;
4. Promouvoir la mise au point de variétés améliorées des cultures vivrières importantes de la sous-région ;
5. Promouvoir des systèmes de production semenciers efficaces et l'utilisation des semences de qualité par les agriculteurs ;
6. Promouvoir et renforcer le rôle du secteur privé dans la filière ;
7. Renforcer les capacités humaines des acteurs du secteur semencier ;
8. Mettre en place un système de financement et de crédit durable pour développer et soutenir le secteur semencier ;
9. Mettre en place un système d'information standardisée efficace et accessible sur la base de données fiable et actualisées sur le secteur semencier dans la zone CEMAC.

Structure du programme

Le programme sera piloté par un **Conseil Régional Semencier** (CRS) dont la mission est d'assurer la mise en œuvre des règlements en vigueur en matière de contrôle de qualité, de certification et de commercialisation des semences afin de contribuer au développement du secteur semencier dans les Etats membres de la CEMAC. Le Conseil Régional Semencier est constitué :

1. d'une Coordination Régionale P) logée au PRASAC ;
2. d'un Comité Technique Régional (CTR) ; et
3. d'un Comité consultatif des Experts Semenciers (CES).

PROFIL DU CANDIDAT

Formation universitaire

- Etre Ingénieur agronome, spécialisé en ressources phytogénétiques et ayant une expérience de cinq années au minimum dans le domaine des politiques et réglementation semencières.

Expérience professionnelle

- Avoir une expérience d'animation et de coordination d'équipes de recherche ; interdisciplinaires dans les domaines biotechniques et des sciences humaines ;
- Avoir une expérience dans l'élaboration et la présentation de propositions sur l'harmonisation des réglementations semencières ;
- Avoir une expérience dans l'établissement des relations et de partenariat avec les institutions nationales de recherche et de production semencière ;
- Avoir une expérience dans l'établissement de liens et de cadre de communication entre les différents acteurs du secteur semencier (l'Etat, les secteurs privés, les ONG etc.) ;
- Avoir une expérience dans la conception et l'organisation des sessions de formations et des ateliers de validation à l'attention des acteurs et de personnels scientifiques et techniques ;
- Avoir une expérience de la négociation à haut niveau.

Connaissances

- Avoir une bonne connaissance des systèmes nationaux de recherche agricole et du travail en réseau au niveau régional et international ;
- Avoir une connaissance en rédaction administrative et/ou scientifique ;
- Avoir une connaissance dans la compréhension et l'exploitation des textes et lois nationales et internationales ;
- Une bonne pratique de l'anglais serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;

Aptitudes

- Bonne ouverture d'esprit nécessaire pour réussir les partenariats ;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse, de sens de l'organisation et des priorités ;
- Sens des relations, de la tenue et de la courtoisie ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Preuve de qualité de leadership et d'une habileté à travailler en équipe ;
- Etre motivé(e) pour son travail ;
- Capacité de dialogue avérée avec les acteurs de développement ;
- Capacité de coordination et de facilitation du déroulement des différentes activités ;
- Capacité de publication fréquente de lettres d'information électroniques et l'organisation de réunions régionales ;
- Capacité de synthèse des travaux et documents pour valoriser l'expérience internationale ;
- Accepter les orientations du PRASAC, Institution de la CEMAC au service de la recherche et du développement agricole en Afrique Centrale ;
- Etre apte à effectuer des voyages fréquents et de longue durée dans les pays de la sous région.

DELAI DE RECRUTEMENT ET DE PRISE DE FONCTION

Recrutement immédiat avec date de prise de fonction au quatrième second semestre 2013.

DUREE DU MANDAT ET CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Contrat de 2 ans renouvelables une fois ;
- Etre ressortissant d'un des 6 pays de la CEMAC ;
- Etre âgé de 35 ans au moins et 55 ans au plus au moment de la candidature ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;

CONDITIONS DE REMUNERATION

Les conditions de rémunération et les avantages liés à la fonction sont compétitifs au niveau régional.

ENVOI DES CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent être transmis dans une enveloppe scellée et comprendre une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé du candidat avec les noms et coordonnées de trois références, une copie certifiée des diplômes universitaires, certificats et attestations de travail ou de service, un extrait d'acte de naissance, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois, une copie du certificat de nationalité ou de tout autre document justifiant la nationalité. La référence du poste doit être indiquée sur l'enveloppe. Les candidatures seront adressées au Directeur général du PRASAC :

PRASAC – BP 764 – N'Djaména – TCHAD
Tél/ : (235) 22 52 70 24 / 22 52 70 25
Télécopie : (235) 22 52 78 77

**Email : prasac_dg@yahoo.fr; mouliompefoura@yahoo.fr; namkossereana2000@yahoo.fr;
dyapra@yahoo.fr; djimadam@yahoo.fr**

Seul(e) s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s